



MUNICIPALITÉ DE FORTIERVILLE

À messieurs Marc Lemay, Michel Fortier, Yannick Pressé, Éric Guillot, et mesdames Amélie Bergeron et Julie Lemay.

AVIS DE CONVOCATION

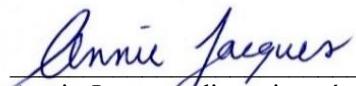
Vous êtes, par la présente, convoqués :

Par madame Julie Pressé, mairesse de la municipalité de Fortierville et par la soussignée, Annie Jacques, directrice générale

À une session régulière du Conseil municipal tenue **à 19h30 lundi le 10 novembre 2025** et qu'il sera pris en considération les sujets suivants :

ORDRE DU JOUR

1. Présence et vérification du quorum
2. Ouverture de la séance
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Approbation des procès-verbaux antérieurs
5. Comptes à payer
6. Liste des revenus
7. Correspondance
8. Dépenses à approuver
 - a) Souper de Noël pour les élus et les employés
 - b) Formation pour les élus municipaux
 - c) Réparation d'une pompe pour les eaux usées
 - d) Vérification comptable 2025
 - e) Plan de protection des sources d'eau potable – mandat à Envir'eau puits
9. Demandes
 - a) CAB – Paniers de Noël
 - b) Fondation santé BNY – souper gastronomique
10. Affaires courantes
 - a) Nomination d'un maire suppléant
 - b) Déclaration d'intérêts pécuniaires
 - c) Contributions électorales
 - d) Affectation d'une somme au fonds réservé pour les dépenses liées à la tenue d'une élection
 - e) Calendrier des séances du conseil 2026
 - f) Fermeture du bureau municipal pendant les vacances des fêtes
11. Suivi de dossiers
 - a) TECQ – programmation de travaux
 - b) Écritures de régularisation
 - c) Bris de fibre optique dans le rang Frontenac
 - d) Programme d'aide à la voirie locale – volet entretien des routes locales
12. Règlements
 - a) Règlement # 2025-09-234 modifiant le règlement de zonage # 2013-09-091 (adoption)
 - b) Règlement # 2025-09-235 modifiant le règlement de lotissement # 2013-09-087 (adoption)
 - c) Règlement # 2025-09-236 modifiant le règlement sur les usages conditionnels (adoption)
 - d) Règlement # 2025-11-237 portant sur la tarification des services municipaux (adoption)
 - e) Règlement # 2025-12-238 portant sur le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux (avis de motion)
13. Comités et MRC
14. Affaires nouvelles
15. Période de questions
16. Levée de l'assemblée


Annie Jacques, directrice générale et greffière-trésorière